



En 2016, plus de 1800 tonnes de plastiques agricoles ont été collectés en Aveyron. Ci-contre : dépôt de bâches plastiques usagées sur le site de collecte de Villefranche de Rouergue (foirail.)

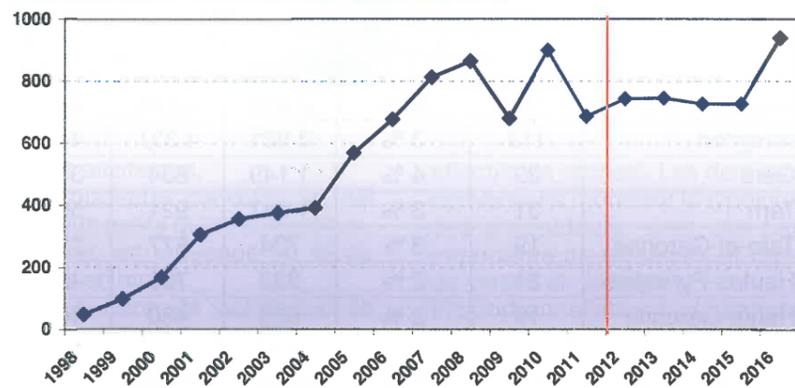
## Activité des exploitations agricoles et environnement

# Tri et collecte des déchets plastiques agricoles : l'Aveyron fortement mobilisé

Initiée dans les années 90, la collecte des déchets plastiques agricoles en vue de leur recyclage ou de leur élimination dans des filières spécialisées a essaimé sur tout le territoire aveyronnais. Si trier ses déchets est entré dans les moeurs d'une majorité d'agriculteurs, c'est grâce à l'implication sans faille de tout un réseau de partenaires, dont la Chambre d'agriculture, la société ADIVALOR, les collectivités locales et de nombreux agriculteurs bénévoles. Retour sur l'historique de la démarche et focus sur l'organisation actuelle de la collecte, témoignages à l'appui.

En Aveyron, la collecte des déchets plastiques agricoles a 20 ans (voir encadré). Depuis 1998, des campagnes sont organisées avec l'appui de la Chambre d'agriculture afin de récupérer puis de recycler ces déchets. Bâches d'ensilage et d'enrubannage, big-bags, sacs d'engrais, ficelles et filets (collectés depuis 2012 seulement) sont ainsi assurés de trouver une seconde vie ou d'être éliminés de façon réglementaire. Depuis le début des collectes, les tonnages récupérés ne cessent d'augmenter (voir graphique).

Evolution des quantités de plastiques collectés en Aveyron (sites gérés par la Chambre d'agriculture)



N.B. : 2012, début de la collecte des filets et ficelles

Chambre d'agriculture de l'Aveyron

### La collecte en Aveyron en quelques dates

- **1994** : les agriculteurs deviennent responsables de l'élimination de leurs déchets (décret n°94-609 du 13/07/94).
- **1996** : première collecte des déchets plastiques agricoles par les Jeunes Agriculteurs du Decazevillois, en réaction au projet d'incinérateur de déchets de Boisse-Penchat (la collecte est amenée à l'usine SOPAVE de Viviez). Dans le sud du département, la collecte des PAU (plastiques agricoles usagés) est inscrite dans le programme environnemental du Parc naturel régional des Grands Causses.
- **1998** : lancement de la collecte des PAU par la Chambre d'agriculture, le Comité d'expansion économique et la SOPAVE, avec une aide au transport du Conseil général de l'Aveyron.
- **2001** : signature du Plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés par le Préfet de l'Aveyron (collecte sélective, valorisation et traitement des déchets).
- **2009** : crise économique provoquant la restructuration de la filière. La société ADIVALOR est retenue au niveau national pour organiser la collecte des PAU.
- **2012** : lancement de la collecte des ficelles et filets.
- **2013** : les collectivités peuvent conventionner en direct avec ADIVALOR pour organiser la collecte des PAU sur leur territoire.

Conscients de la nécessité de trier ces déchets, les agriculteurs sont de plus en plus nombreux à se lancer dans cette démarche responsable, au lieu de pratiquer le brûlage ou l'enfouissement en bout de champ (pratiques d'ailleurs interdites par la loi).

### Une organisation de collecte bien rodée

En 2009, la société ADIVALOR a été retenue pour organiser la col-

lecte des PAU (plastiques agricoles usagés) au plan national. Depuis lors, une convention doit être signée entre l'organisateur de la collecte et la société. Le système mis en place s'appuie sur l'implication des distributeurs (coopératives ou négociants) pour collecter les différents déchets.

En Aveyron, la collecte s'organise un peu différemment :

- les distributeurs s'occupent de la collecte des emballages vides de

produits phytosanitaires et de produits d'hygiène de l'élevage laitier, des équipements de protection ou des produits phytosanitaires non utilisés (PPNU), - la collecte des PAU (plastiques agricoles usagés = films d'ensilage et d'enrubannage) est quant à elle majoritairement portée par la Chambre d'agriculture ou par des collectivités.

### 83 sites de collecte

La Chambre d'agriculture est signataire d'une convention avec ADIVALOR. Elle gère, avec l'appui de ses six comités de développement agricole, 56 sites. Ces points de collecte peuvent se situer dans des déchèteries, sur la place d'un village, sur un foirail,

ou bien encore sur une parcelle mise à disposition par un agriculteur. Ce maillage est complété par 27 points supplémentaires où la collecte est portée par 10 collectivités ou organismes locaux (communautés de communes, syndicats ou agglomération), sur 17 communes au total. Ces collectivités ou organismes ont signé directement une convention avec ADIVALOR. Il est primordial de garder cette proximité qui facilite les contacts et permet aux agriculteurs d'apporter leurs déchets au plus près de leur exploitation.

Il est primordial de garder cette proximité qui facilite les contacts et permet aux agriculteurs d'apporter leurs déchets au plus près de leur exploitation.

Il est primordial de garder cette proximité qui facilite les contacts et permet aux agriculteurs d'apporter leurs déchets au plus près de leur exploitation.

### De nombreux acteurs impliqués

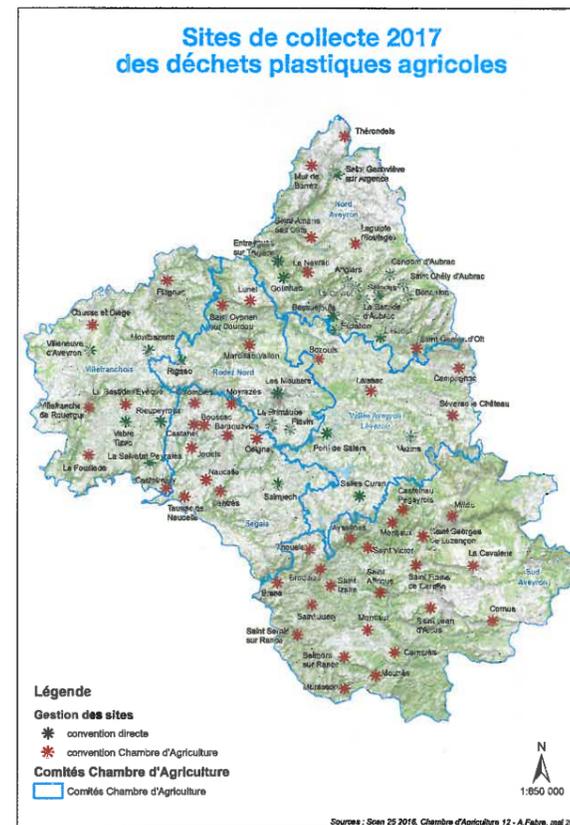
Depuis plusieurs années, la collecte s'organise grâce à l'implication de nombreux acteurs : secrétaires et conseillers de la Chambre d'agriculture (dont les animateurs de territoire), agriculteurs volontaires, agents de déchèteries, entreprise Braley... Un partenariat s'est créé et permet de mobiliser les acteurs et de dynamiser la filière.

Pour les sites qu'elle gère, la Chambre d'agriculture s'occupe de fixer les dates et lieux de dépôts, de distribuer les saches plastiques nécessaires au conditionnement des ficelles et filets, de faire la communication, d'encadrer la collecte et d'assurer les enlèvements une fois les déchets regroupés. Elle relaie également, dans l'hebdomadaire agricole départemental (La Volonté Paysanne), l'information concernant les collectes gérées par les collectivités ou organismes en convention directe avec ADIVALOR. Cela permet de toucher le plus grand nombre possible d'agriculteurs.

Selon les zones, la collecte se déroule sur une journée ou une semaine, principalement d'avril à juin. Certains sites proposent une collecte complémentaire en automne. Enfin, lorsque le site le permet, une collecte continue peut avoir lieu toute l'année.

### Les agriculteurs, de bons recycleurs

En 2016, plus de 1800 tonnes d'emballages et plastiques agricoles usagés (bidons, films, sacs, ficelles...) ont été collectés en Aveyron, soit des taux de collecte estimés entre 50 et 90%, selon les gisements et la maturité des différents programmes. Pour les sites de dépôt gérés par la Chambre d'agriculture, les chiffres sont les



Chambre d'agriculture de l'Aveyron

## L'objectif d'ADIVALOR\* : trier toujours plus et mieux

Créée en 2001, la société anonyme simplifiée ADIVALOR\* a en charge l'organisation nationale de la récupération, du tri et du traitement des déchets d'agrofourmiture.

L'objectif d'ADIVALOR est d'augmenter en permanence les taux de collecte et de recyclage des déchets, tout en améliorant la qualité du tri. Pour 2015, les objectifs étaient de collecter 75% des emballages vides de produits phytosanitaires (EVPP), avec un taux de recyclage de 55%, 76% des emballages d'engrais et de semences (99% de recyclage), 75% des films agricoles usagés (99% de recyclage) et 61% des emballages vides de produits d'hygiène des élevages laitiers (taux de recyclage visé de 83%). Étaient également au programme : le maintien du dispositif de collecte et d'élimination des produits phytopharmaceutiques non utilisés (PPNU) ; l'étude de solutions de récupération et de recyclage pour d'autres déchets d'agrofourmiture ; la sensibilisation des acteurs de la filière à la prévention et aux enjeux du recyclage. En 2016, ADIVALOR a renouvelé avec le ministère de l'Environnement son accord-cadre pour la période 2016 - 2020. Les objectifs à l'horizon 2020 sont ambitieux : un taux de collecte moyen de 78%, un taux de recyclage moyen de 74% et près de 90 000 tonnes d'emballages et de plastiques collectés, soit 26% de plus qu'en 2015.

(\*) ADIVALOR, pour : Agriculteurs, Distributeurs, Industriels pour la VALORisation des déchets agricoles.



suiuants : près de 66,5 tonnes d'emballages vides de produits fertilisants (EVPF = big-bags) ; 677,4 t de films plastiques (ensilage et enrubannage) ; 195 t de ficelles et filets (FIFU). Par rapport à 2015, la collecte est en progression de 35% pour les EVPF, 25% pour les films plastiques et de 41% pour les FIFU.

Globalement, les agriculteurs respectent bien les consignes de préparation de leurs plastiques usagés : tri, propreté, stockage à l'abri en attendant la collecte. De plus, la présence d'agriculteurs référents sur plusieurs sites permet de contrôler la qualité des apports et de refuser, le cas échéant, des plastiques souillés ou mal triés.

### Un cercle vertueux

Les agriculteurs sont, pour la plupart, conscients de leur res-

### Un geste pour l'environnement, un plus pour l'image de l'agriculture

Par leur implication et leur motivation, tous les acteurs de la collecte des déchets plastiques agricoles font qu'elle devient une évidence et que les taux progressent chaque année.

L'engagement dans cette démarche montre une volonté de bien faire et de préserver l'environnement. C'est aussi une occasion de revaloriser l'image du monde agricole auprès du grand public.

ponsabilité en matière de gestion des déchets. L'organisation mise en place par la Chambre d'agriculture leur offre une solution pratique, gratuite et pérenne. Ils sont aussi foncièrement attachés à leur territoire. Le respect et le préserver est important. De plus, contribuer à faire vivre des entreprises locales au travers de l'action de tri encourage des exploitations à intégrer la filière. Par exemple, l'usine de recyclage des films plastiques (ancienne SO-PAVE) est située à Viviez, dans le département : apporter tous ses plastiques usagés permet donc de maintenir et de développer l'emploi industriel sur le département. C'est un argument auquel les agriculteurs sont sensibles.

### La ferme du Gazenas, ferme pilote ADIVALOR

**A Flavín, le couple d'éleveurs qui conduit la ferme du Gazenas a plusieurs casquettes : la production de lait de vache, l'accueil du public dans le cadre du réseau Bienvenue à la Ferme, et la présentation du tri des déchets plastiques agricoles en tant que ferme pilote ADIVALOR. Un ensemble cohérent qui répond à la philosophie de vie et de travail de ces agriculteurs.**

A Flavín, Laurence Nayral et Christian Besière élèvent des vaches laitières Simmental et Montbéliarde pour la fabrication de Bleu des Causses. Depuis mars, via le réseau «Bienvenue à la Ferme», ils accueillent du public sur leur exploitation en tant que «ferme de découverte», et permettent notamment à des classes de parrainer des petits veaux. Sur cette ferme, le tri des déchets plastiques est déjà de l'histoire ancienne, il a démarré avec la mise en place de la collecte à la déchèterie de Flavín, en 2005. Mais avec le projet d'accueil de public sur la ferme, Laurence et Christian ont souhaité encore améliorer les choses et c'est tout naturellement qu'ils ont accepté d'être ferme pilote pour ADIVALOR.

La démarche a été motivée par le souhait du couple de dire «stop à tout ce que l'on entend dire sur les agriculteurs, en invitant les gens à venir voir par eux-mêmes ce qu'est vraiment une exploitation agricole et ce qu'il s'y passe», explique Laurence. Ainsi, lorsqu'elle fait visiter l'exploitation, Laurence présente les actions de tri des déchets plastiques agricoles. La ferme est aussi un lieu où ADIVALOR peut tester de nouveaux projets. Des supports de saches ont été installés en divers points stratégiques : à proximité de la salle de traite pour les bidons de lessive, proche des zones d'affouragement pour les ficelles, filets et films. Des panneaux expliquent le tri, et des prospectus sont mis à disposition des visiteurs.

Pour Laurence et Christian, ce tri est une bonne chose : «On sait où mettre nos bidons, films, ficelles et filets. Rien de plus simple, ce geste de tri est tout bénéfique». Bénéfice, entres autres, en terme de communication vers l'extérieur, car un des messages que le couple veut faire passer, c'est que «le monde agricole en a marre d'être montré du doigt. De belles initiatives de tri et d'économie circulaire existent depuis longtemps, comme le recyclage des plastiques, et il faut les faire découvrir au grand public».

Pour conclure, Laurence souligne : «Nous ne sommes pas des donneurs de leçons, mais à travers notre exploitation nous souhaitons faire prendre conscience aux visiteurs que nous avons des actions tournées vers la préservation de l'environnement».



Sur la ferme du Gazenas, tout est conçu pour que le public comprenne facilement comment les éleveurs trient et stockent les divers déchets plastiques produits par l'exploitation.

## Sud-Aveyron : coup de projecteur sur les artisans de la collecte

**Sur le territoire très étendu du Sud-Aveyron, organiser la collecte des déchets plastiques au plus près des fermes n'est pas une mince affaire. Les 23 points de collecte gérés par la Chambre d'agriculture (comité CDASA) demandent un gros travail de coordination à distance. Mais aussi sur place, où de nombreux relais locaux s'activent, des agriculteurs le plus souvent. Témoignages, sur les sites mêmes de collecte.**

Suite à la collecte 2015, la pérennité de certains sites du Sud-Aveyron a été remise en question, les quantités de déchets collectés ne permettant pas un enlèvement sans pénalité\*. Mais le Sud-Aveyron est un territoire très vaste, avec par endroits des voies de communications compliquées. Aussi a-t-il paru essentiel de garder le service de proximité en maintenant tous les sites de dépôt existants : une condition expresse pour permettre au plus grand nombre possible d'agriculteurs de s'engager dans le tri des PAU. Il y a donc eu un regain de mobilisation qui a porté ses fruits : les agriculteurs ont redoublé d'efforts, apportant à la collecte 253 tonnes de plastiques usagés en 2016, soit 43 t de plus qu'en 2015.

\* *Seuils d'enlèvement en-dessous desquels une pénalité est appliquée par ADIVALOR : 1 t pour les big-bags, 3 t pour les films plastiques et 1,5 t pour les FIFU.*

### Une collecte en progression

Corinne Dumas, secrétaire du comité Sud-Aveyron de la Chambre d'agriculture, coordonne et anime l'organisation des 23 collectes proposées sur ce territoire. «Les volumes progressent et nous voyons des agriculteurs, réfractaires au début, rejoindre aujourd'hui le mouvement. Cela nous permet de conserver tous les points d'apport et nous envisageons même d'ouvrir des sites supplémentaires pour offrir toujours plus de proximité», explique-t-elle.

### Des «VRP du recyclage»

Pour organiser la collecte, Corinne Dumas peut compter sur des agriculteurs très impliqués : de véritables ambassadeurs ! «Ils participent à la réunion de programmation et détaillent le dispositif mis en place, précise Corinne. Ils font passer l'information et

n'hésitent pas à faire du porte-à-porte pour distribuer directement des sacs de collecte à leurs collègues. Grâce à cet investissement personnel, nous avons quasiment doublé les volumes sur des sites menacés de fermeture.»

### Site de Belmont sur Rance

Sur ce site, l'accueil se fait toute l'année à la déchèterie, où Jérôme Calvière, le responsable, supervise la collecte. Certains points de collecte sont aussi programmés sur les communes, Jérôme Calvière se chargeant ensuite de ramener les plastiques à la déchèterie. «Il y a un enlèvement en février - mars et un autre en juin. En 2016, 38 tonnes de déchets ont été collectées sur 5 à 6 communes. En 2017, il semble y avoir plus de quantités.», explique-t-il. Le site de Belmont est ouvert aux exploitants de Combret. Daniel Bec, agriculteur sur cette commune, s'implique activement dans la collecte : «Au départ, c'est Claude Barthélémy qui avait initié cette démarche pour ne plus brûler ni jeter les plastiques. Il y a quelques années, il m'a passé le relais... Je vais sur 22 exploitations pour distribuer les saches, rappeler les consignes de tri, les dates et les horaires de collecte. Cela me prend quinze jours. Le site de la déchèterie est très pratique car on peut apporter les déchets agricoles en même temps que les déchets domestiques.»

Pour Jérôme Calvière, l'encadrement de la collecte par la collectivité et les agriculteurs responsables est un plus : «La déchèterie n'a

«Chez certains, il faudrait pouvoir distribuer plus de saches car ils se limitent à trier les quantités en fonction des saches données et n'en redemandent pas s'il en manque.»

«Les jeunes générations sont l'avenir, ils sont plus sensibles et s'interrogent sur ce que cela devient ensuite.»

Daniel Bec

«Les agriculteurs se rendent compte que le tri n'est pas compliqué s'ils le font régulièrement.»

Jérôme Calvière

pas de lien commercial avec les agriculteurs (contrairement aux distributeurs), donc si le tri ne convient pas, on peut refuser un lot.»

Jérôme et Daniel soulignent tous deux l'importance de s'impliquer dans la démarche. «Je le fais car je suis agriculteur moi aussi. Il y en a ras le bol de voir jeter. En plus, derrière la collecte, il y a la valorisation», précise Daniel, tandis que Jérôme fait remarquer : «Il faut juste faire entrer le geste dans les mentalités. C'est important de continuer car on a une population basée sur l'agriculture. C'est dans l'intérêt de tout le monde, c'est le bien-vivre ensemble.»



Daniel Bec, agriculteur engagé dans l'organisation de la collecte (à gauche), et Jérôme Calvière, responsable de la déchèterie de Belmont sur Rance.

### Site de Saint Juéry



**Thierry Roque et Corinne Dumas. Corinne, secrétaire au comité de développement agricole, est une des chevilles ouvrières de la collecte en Sud-Aveyron.**

Thierry Roque est éleveur à Saint Juéry, membre de la CUMA locale et administrateur à la FDCUMA de l'Aveyron. Il est depuis longtemps très impliqué dans la collecte des déchets plastiques agricoles. Grâce à sa rigueur, le point de dépôt de Saint-Juéry est devenu un site ouvert exemplaire.

«Au début, c'était le Parc des Grands Causses qui s'occupait de la collecte. Nous avons été dans les premiers à faire le tri : on collectait chez moi. Après, on a fait le point de dépôt au terrain de foot. Et, depuis la construction du hangar de la CUMA en 2000, on est venus sur ce site. Au fur et à mesure que nous avons eu des informations sur le tri, je les ai relayées lors des réunions de CUMA. Cela fait un moment que les agriculteurs sont sensibilisés. Cette communication de longue date a été importante. A presque toutes les réunions, je parle du tri et je distribue des saches en précisant qu'elles ne sont pas gratuites et qu'il faut les réserver à l'usage prévu. Maintenant les agriculteurs le savent !

Sur un plan plus général, Thierry souligne : «C'est hyper important de trier. C'est l'image que l'on donne de nous qui se joue là. Aujourd'hui, sur les fermes tout se

*«Le plus important pour développer le tri et la collecte, c'est la communication. Je m'appuie beaucoup sur les réunions de CUMA. Cela fonctionne très bien dès qu'il y a plusieurs personnes autour de la table, car celui qui ne joue pas le jeu finit par se sentir seul...»*

*« Cette année, on a encouragé chaque CUMA à relayer l'information localement, dans le but de mobiliser le plus de monde possible et d'inciter à un tri massif et propre.»*

**Thierry Roque**

recycle et on essaie que cela soit propre. Les agriculteurs sont décrits comme des pollueurs, mais dans l'âme ils ne le sont pas, bien au contraire.» Sur le site de Saint-Juéry, il y a cette année autant de déchets collectés que l'an dernier, preuve que les agriculteurs locaux se mobilisent !

### Site de Castelnaud - Pégayrols



**Agriculteur retraité, Guy Soulié donne de son temps au profit de la collecte des plastiques.**

Le site de Castelnaud-Pegayrols est suivi par Guy Soulié, agriculteur retraité, très dynamique localement. Pour lui, trier ses déchets plastiques est une évidence : «Je suis assez à cheval sur l'élimination des déchets et sur la préservation de l'environnement. C'est dans ma philosophie. On n'a pas le droit de laisser n'importe quoi à nos petits enfants. Je me suis donc rapproché de la Chambre d'agriculture pour voir ce que l'on pouvait faire. Et, de fil en aiguille, la collecte s'est mise en place.»

*« C'est bien de montrer au grand public ce qui est fait pour le tri et la collecte des déchets et d'arrêter cette réputation d'agriculteurs pollueurs. Il faut faire savoir que les agriculteurs font des efforts.»*

**Guy Soulié**

Cette année, pour communiquer, Guy s'est inspiré de la démarche de Thierry Roque à Saint-Juéry. Il a profité d'une réunion de la CUMA locale pour parler de la collecte.

En tant que moteur de la collecte, il va sur chaque exploitation du secteur pour distribuer les saches, informer sur les consignes de tri sélectif et convaincre un maximum d'agriculteurs de participer à la démarche.

Propriétaire d'un camping à la ferme, de gîtes et de chambres d'hôtes, Guy n'hésite pas également à mettre en avant l'action de tri auprès des personnes qu'il accueille.

### Site de Montjoux



**De gauche à droite : Alain Boudes, Bernard Célié et Jean-Claude Fournier.**

Sur ce site, Alain Boudes, relais local de la collecte, s'implique aux côtés de Bernard Célié, l'employé communal, et Jean-Claude Fournier, adjoint au maire.

Les dépôts ayant lieu sur un site ouvert, sur le parking devant la salle des fêtes, la collecte doit être bien encadrée.

Comme chaque année, c'est la fête de Montjoux (fin mai) qui marque le début de la campagne de collecte des plastiques en Sud-Aveyron. Dès la fin de la manifestation, Alain mobilise les jeunes et autres personnes volontaires pour mettre en place les barrières qui vont délimiter les 5 compartiments destinés à recevoir les déchets plastiques, triés par catégorie. Des panneaux de rappel des consignes de tri sont également mis en place.

Alain Boudes collecte le lait sur les exploitations. Il a toujours des saches dans son camion, et les distribue lors de ses tournées. Cela contribue au bon taux de participation des agriculteurs à la collecte.

S'il est très actif, il tient toutefois à préciser, avec ses collègues Mrs Fournier et Célié : «Sur Montjoux, la collecte, c'est vraiment un travail d'équipe !»

**Angéline Fabre, conseillère environnement, avec la participation de Christian Delprat pour ADIVALOR**

*«Il faut être bien structuré pour organiser la collecte. Quand la fête du village prend fin, on fait appel aux bonnes volontés et tout le monde aide à installer les barrières sur le parking devant la salle des fêtes pour délimiter les placettes de dépôt. C'est sympathique.»*

**Alain Boudes**

*Chambre d'agriculture de l'Aveyron*